

VALENTIN A. LANDRY,
Éditeur-Propriétaire.

Where is the thatched-roof village, the home of Acadian farmers,—
Men whose lives glided on like rivers that water the woodlands,
Dwelling in the shadow of the forest, but reflecting in its mirror
Waste are those pleasant farms, and the farmers forever departed!

Scattered like dust and leaves, when the mighty blasts of October
Scize them, and whirl them aloft, and sprinkle them far o'er the ocean,
Naught but tradition remains of the beautiful village of Grand-Pré.
—L'OSGELLOV.

ABONNEMENT :
\$1.00 par An

VOL III

WEYMOUTH, N. E., JEUDI, AOUT 21, 1890.

NO 40

ADRESSES D'AFFAIRES.

F. GAUDET, M. D.,
MÉDECIN-CHIRURGIEN,
METEGHAN, CO. DIGBY, N.-E.

ROBERT E. HARRIS,
AVOCAT ET PROCUREUR, NOTAIRE
PUBLIC, ET AGENT D'ASSURANCE.

Bureau Marine Building,
YARMOUTH, N.-E.

E. H. ARMSTRONG, LL.B.,
AVOCAT, SOLICITEUR, NOTAIRE
PUBLIC, ETC.

Bureau : A l'étage supérieur de l'atelier
de la Free Press.
WEYMOUTH BRIDGE, N.-E.

FRANK JONES, B. A.,
AVOCAT, SOLICITEUR, NOTAIRE
PUBLIC, ETC.

Bureau : A l'opposé de la Nouvelle Apo-
thécaire,
DIGBY, N.-E.

ED. GIROUARD,
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC, AGENT
D'ASSURANCE.

Procureur Licencié. Une attention spé-
ciale est donnée à la collection des dettes.
MONCTON, N.-B.

E. T. GAUDET, M. D.,
MÉDECIN-OCULISTE.

MEMRAMCOOK, N.-B.

Les maladies de l'œil une spécialité.
Ayant en son instrumentaire un assortiment
de lunettes, horloges, chaînes, bagues, etc., etc.
Les personnes des paroisses voisines sont invitées
à venir se voir.

ZOEL M. LEGER,
HORLOGER ET BIJOUTIER,
MONCTON, N.-B.

Quelques minutes de marche de la Station au
Yakaria Block. Toujours en mains un assortiment
de montres, horloges, chaînes, bagues, etc., etc.
Les personnes des paroisses voisines sont invitées
à venir se voir.

CORNING & CHIPMAN,
AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES
PUBLICS, AGENTS
D'ASSURANCES, ETC.

Bureau, No. 10 Hood's Building,
YARMOUTH, N.-E.

T. V. B. BINGAY & CHAMPS,
AVOCATS ET PROCUREURS,
YARMOUTH, NOVA SCOTIA.

THOMAS V. B. BINGAY,
JAS. WEST, BINGAY, G. C. GEORGE BINGAY.

Dr. Ed. H. LEGER,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN,
BOUCTOUCHE, CO. KENT, N.-B.

Consultations à toutes heures.

W. A. RUSSELL,
AVOCATS, NOTAIRE PUBLIC, ETC.
SHEDIAC, N.-B.

Agent d'assurance contre le feu et la vie.
Les comptes collectés avec soin et promptitude.

B. E. DONHAM, M. D.,
CHIRURGIEN - DENTISTE.

SAULNIERVILLE, N.-B.

Consultations à toutes heures du jour et de la
nuit.

J. JOHNSTONE HUNT,
AVOCAT ET SOLICITEUR.

101 Granville Street,
HALIFAX, N.-E.

JAMES E. CROSBY,
CHIRURGIEN - DENTISTE,
MAIN ST., YARMOUTH, N.-E.

R. G. MONROE, A. B.,
AVOCAT, SOLICITEUR, NOTAIRE
PUBLIC, ETC.

DIGBY, N.-E.

Attention spéciale dans toutes affaires légales.

T. C. SHREVE, Q. C.,
AVOCAT, PROCUREUR, NOTAIRE
PUBLIC, ETC.

WATER STREET, DIGBY, N.-E.

JOSEPH A. SMITH,
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC, ETC., ETC.
YARMOUTH, N.-E.

Spécialité dans toutes affaires légales.

A. M. LEGER,
HORLOGER ET BIJOUTIER,
SHEDIAC, N.-B.

Boutons, Loquets, Bracelets, Épinglottes, Pend-
ants d'Orfèvres, Lunettes, etc.

**CHALONER'S DRUG
STORE.**

Voies l'annonce.

MURDOCH LAVACHE,
BARBIER-COIFFEUR.

MONCTON, N.-B.

J. D. PHINNEY, A. B.,
AVOCAT, PROCUREUR ET NOTAIRE
PUBLIC.

RICHIBOUCTOU, N.-B.

L. N. BOURQUE, M. D.,
MÉDECIN - CHIRURGIEN.

Consultations à toutes heures. Bureau :
Botsford Street,
MONCTON, N.-B.

DR. E. J. ELDERKIN,
Médecin-Chirurgien

—ET—
ACCOUCHEUR.

Gradué de l'Université McGill
de Montréal, et du Collège Royal
de Médecine de Edinburgh.

BUREAU :
Citévant occupé par le Dr. Barnaby.
WEYMOUTH BRIDGE, N.-E.

BONNEZ-VOUS +
+ L'ÉVANGÉLINE

HOTELS.

ACADIAN HOUSE,
BOUCTOUCHE, KENT, N.-B.
A. S. RICHARD, PROPRIÉTAIRE.

CET HOTEL est renommé et connu de
tous les continents modernes. On y sert une
excellente table à des prix modérés. Salles d'échan-
tillon attenantes. Une bonne cuisine sur les
lieux.

HOTEL YARMOUTH,
MAIN STREET,
YARMOUTH, N.-E.

SITE CENTRAL. L'hôtel le plus spacieux de
la ville.
Quatre salles d'échantillon ajoutées récemment.

Les omnibus de Davison, pour Harrington partent
d'ici chaque soir après l'arrivée des trains, et
après l'arrivée des steamers de Boston.

RESTAURANT DOUCET,
MILL ST., PORTLAND, N.-B.

SITE à une minute de marche de la Station
N. E. et de l'excellent restaurant du côté de
l'ouest. Repas à toute heure. Huites constam-
ment en mains. L'excellence à bon marché. Une
visite sollicitée.

HOTEL DU PEUPLE,
BOUCTOUCHE, CO. DE KENT, N.-B.

HUITES de choix continuellement en mains.
On peut s'y faire servir un magnifique re-
pas à toute heure ainsi que liquors de première
classe.

Il y a une bonne table attenante à l'hôtel.
247 Venez une fois.

HOTEL RUSS
RUE CENTRALE, SUMMERSIDE, P. E. I.
J. B. RUSS, PROPRIÉTAIRE.

CET HOTEL est agréablement et commodément
situé. C'est l'hôtel le plus central de la ville et
près le Bureau de Poste. Il est meublé à neuf
tout récemment, et est en tout un hôtel de
première classe.

Les voitures de l'hôtel vont régulièrement à la
rencontre de tous les trains et steamers, et trans-
portent passagers, bagages, et les passagers qui
ont fait partie de l'hôtel à la station, et vice versa
très gratuitement.

BONNE TABLE!
ATTENTION!
PRIX MODÉRÉS!

Salle d'exhibition attenante à l'hôtel y compris, une
cuisine et de bons chevaux.

HOTEL LOMBARD,
J. B. LOMBARD, PROPRIÉTAIRE.

PETIT-RUISSEAU, N.-E.

COMMODITÉ ABONNÉE dans les hôtels de la
ville de St. Marie et de tous les
autres qui reçoivent les touristes.

VICTORIA HOTEL,
EDMUNDSTON, N.-B.

Les départs de l'Édmondston, de la rivière du
Loup et du Nouveau-Brunswick.
Hôtel meublé de première classe.
Termes : \$1.00 par jour. Termes spéciaux par
jour ou par semaine.
Voiture gratuite aller et retour de tous les trains.
J. BYRON, Propriétaire.

KENT HOTEL,
RICHIBOUCTOU, N.-B.

Beaux salles d'échantillon.
Équipe de l'Édmondston avec l'hôtel.
F. HILLIARD, Propriétaire.

PATRICK LARKINS & CO.,
MARCHANDS GÉNÉRAUX A
COMMISSION.

400, de Volaille, et de produits de la campagne
Poisson frais de toute sorte une spécialité.
176 ATLANTIC
AVENUE.

Toutes lettres, cartes-postes, réponses et rapports
des marchés, envoyés en retour.

HARRIS & HORSFALL
(Successors de Ewan & Co.,
Arthur Horsfall).

**LIBRAIRES, PAPETIERS
DROGUISTES, &c.**

RYARSON'S BLOCK,
Yarmouth, N. S.

JOHN HARRIS, M. D.,
ARTHUR HORSFALL, PH. C.
(Gros et Détail).

**NOUVELLE MÉDECINES,
REMÈDES PATENTÉS,
PARFUMERIE,
LIVRES D'ÉCOLE,
CARTES GÉOGRAPHIQUES,
CARTES MARINES,
PAPIER À TAPISSER,
PAPETERIE,LIVRES DE TOUTES SORTES,
LUNETTES DE B. LAWRENCE,
&c., &c., &c., &c.**

Notre département des prescriptions
pharmaceutiques est sous la direction de
M. Horsfall, gradué du Collège de Phar-
macie de Massachusetts et de la Société
Pharmaceutique de la Nouvelle Écosse, qui a
16 ans d'expérience dans cette ligne
d'affaires, ayant été commis pour les
prescriptions dans la firme P. Metcalf &
Co., Tremont St., Boston, la plus impor-
tante pharmacie de cette ville.
Les ordres envoyés par la poste recevront
une prompt et soignée attention.

HARRIS & HORSFALL,
17 Ryarson's Block, Yarmouth, N. S.

E. B. CANN,
Marchand - Tailleur.

—NÉGOCIANT DE—
HARDES FAITES
Chapeaux et Casques.

**Fournitures de toutes
sortes, etc., etc.**

BAKER'S BLOCK,
YARMOUTH, N.-E.

Dress the Hair

With Ayer's Hair Vigor. Its clean-
ness, beneficial effects on the scalp, and
lasting perfume commend it for uni-
versal toilet use. It keeps the hair soft
and pliant, preserves its color, prevents it
from falling, and, if the hair has become
weak or thin, promotes a new growth.

"To restore the original color of my
hair, which had turned prematurely
gray, I used Ayer's Hair Vigor with en-
tire success."—Mrs. P. H. David-
son, Alexandria, La.

"I was afflicted some three years with
scalp disease. My hair was falling out
and what remained turned gray. I was
induced to try Ayer's Hair Vigor, and
in a few weeks the disease in my scalp
disappeared and my hair resumed its
original color."—Rev. J. S. Sims,
Pastor U. B. Church, St. Bernice, Ind.

"A few years ago I suffered the entire
loss of my hair from the effects of tetter.
I hoped that after a time nature would
repair the loss, but I waited in vain.
Many remedies were suggested, none,
however, with such proof of merit as
Ayer's Hair Vigor, and I began to use it.
The result was all I could have desired.
A growth of hair came out all over
my head, and grew to be as soft and
heavy as I ever had, and of a natural
color, and finally set."—J. H. Pratt,
Spofford, Texas.

Ayer's Hair Vigor,
PREPARED BY
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Sold by Druggists and Perfumers.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
The Most Successful Remedy ever discovered
for the cure of Spavin, Ringbone, and
all other ailments of the horse.

Price 25 cents per bottle, or six bottles for \$1.50.
The name of the horse and the name of the
owner should be written on the wrapper, and
sent to the proprietor, who will send the
medicine free of charge.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
The Most Successful Remedy ever discovered
for the cure of Spavin, Ringbone, and
all other ailments of the horse.

Price 25 cents per bottle, or six bottles for \$1.50.
The name of the horse and the name of the
owner should be written on the wrapper, and
sent to the proprietor, who will send the
medicine free of charge.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
The Most Successful Remedy ever discovered
for the cure of Spavin, Ringbone, and
all other ailments of the horse.

Price 25 cents per bottle, or six bottles for \$1.50.
The name of the horse and the name of the
owner should be written on the wrapper, and
sent to the proprietor, who will send the
medicine free of charge.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
The Most Successful Remedy ever discovered
for the cure of Spavin, Ringbone, and
all other ailments of the horse.

Price 25 cents per bottle, or six bottles for \$1.50.
The name of the horse and the name of the
owner should be written on the wrapper, and
sent to the proprietor, who will send the
medicine free of charge.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
The Most Successful Remedy ever discovered
for the cure of Spavin, Ringbone, and
all other ailments of the horse.

Price 25 cents per bottle, or six bottles for \$1.50.
The name of the horse and the name of the
owner should be written on the wrapper, and
sent to the proprietor, who will send the
medicine free of charge.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
The Most Successful Remedy ever discovered
for the cure of Spavin, Ringbone, and
all other ailments of the horse.

Price 25 cents per bottle, or six bottles for \$1.50.
The name of the horse and the name of the
owner should be written on the wrapper, and
sent to the proprietor, who will send the
medicine free of charge.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
The Most Successful Remedy ever discovered
for the cure of Spavin, Ringbone, and
all other ailments of the horse.

Price 25 cents per bottle, or six bottles for \$1.50.
The name of the horse and the name of the
owner should be written on the wrapper, and
sent to the proprietor, who will send the
medicine free of charge.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
The Most Successful Remedy ever discovered
for the cure of Spavin, Ringbone, and
all other ailments of the horse.

Price 25 cents per bottle, or six bottles for \$1.50.
The name of the horse and the name of the
owner should be written on the wrapper, and
sent to the proprietor, who will send the
medicine free of charge.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
The Most Successful Remedy ever discovered
for the cure of Spavin, Ringbone, and
all other ailments of the horse.

Price 25 cents per bottle, or six bottles for \$1.50.
The name of the horse and the name of the
owner should be written on the wrapper, and
sent to the proprietor, who will send the
medicine free of charge.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
The Most Successful Remedy ever discovered
for the cure of Spavin, Ringbone, and
all other ailments of the horse.

Price 25 cents per bottle, or six bottles for \$1.50.
The name of the horse and the name of the
owner should be written on the wrapper, and
sent to the proprietor, who will send the
medicine free of charge.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
The Most Successful Remedy ever discovered
for the cure of Spavin, Ringbone, and
all other ailments of the horse.

Price 25 cents per bottle, or six bottles for \$1.50.
The name of the horse and the name of the
owner should be written on the wrapper, and
sent to the proprietor, who will send the
medicine free of charge.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
The Most Successful Remedy ever discovered
for the cure of Spavin, Ringbone, and
all other ailments of the horse.

Price 25 cents per bottle, or six bottles for \$1.50.
The name of the horse and the name of the
owner should be written on the wrapper, and
sent to the proprietor, who will send the
medicine free of charge.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
The Most Successful Remedy ever discovered
for the cure of Spavin, Ringbone, and
all other ailments of the horse.

Price 25 cents per bottle, or six bottles for \$1.50.
The name of the horse and the name of the
owner should be written on the wrapper, and
sent to the proprietor, who will send the
medicine free of charge.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
The Most Successful Remedy ever discovered
for the cure of Spavin, Ringbone, and
all other ailments of the horse.

Price 25 cents per bottle, or six bottles for \$1.50.
The name of the horse and the name of the
owner should be written on the wrapper, and
sent to the proprietor, who will send the
medicine free of charge.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
The Most Successful Remedy ever discovered
for the cure of Spavin, Ringbone, and
all other ailments of the horse.

Price 25 cents per bottle, or six bottles for \$1.50.
The name of the horse and the name of the
owner should be written on the wrapper, and
sent to the proprietor, who will send the
medicine free of charge.

KENDALL'S SPAVIN CURE.
The Most Successful Remedy ever discovered
for the cure of Spavin, Ringbone, and
all other ailments of the horse.

AGRICULTURE.

Pourquoi la terre s'appauvrit-elle ?
Sans ce titre, le "Journal of the
Farm", reproduit de "Home Journal"
d'excellentes remarques que nous
nous empressons de faire connaître à
nos lecteurs, persuadés qu'elles attire-
ront l'attention de tous les cultivateurs
qui cherchent les meilleurs moyens
de rendre la culture lucrative.

"Malgré l'orgueil que ressentent
les Américains à la vue des progrès
de ce pays sous plusieurs rapports,
nous avons cependant la douleur de
remarquer que dans presque toutes
les différentes parties de notre belle
contrée, le sol devient d'année en
année moins productif. Nous parlons
de terre épuisée dans des régions où
vivent encore les témoins des pre-
miers établissements, et où les pau-
vres habitations des pionniers sont
encore debout. Nous envoyons du
blé dans des villes qui étaient, au
temps de la colonisation, les greniers
de notre pays et des pays étrangers,
et, à moins que l'agriculture Virgi-
nienne ne se contente d'un tabac in-
férieur à celui que savouraient ses
ancêtres, il est certain qu'il est obli-
gé de faire venir sa provision du bien
aimé narcotique de contrées placées
au-delà des limites du Old Dominion.

"La cause de la diminution de la
richesse naturelle du pays, dépend de
ce fait que nous exportons annuelle-
ment avec chaque récolte successive,
les matières sur lesquelles repose la
fertilité du sol. Nous savons tous
que le blé est une plante épuisante;
qu'il enlève au sol de riches phosphates
et plusieurs autres sels essentiels à
la croissance du végétal qui, plus
tout autre pourait à la nourri-
ture de l'homme. Voyons ce qui
advient de ces éléments essentiels à
la croissance du blé. On les trouve
en grande quantité dans l'écorce du
grain. Cette partie nous la savons
tous, dans la plupart des cas, est sé-
parée des portions plus blanches de la
farine dans les moulins situés de
très-grande distance du lieu de produc-
tion. Ce sol est donc anéanti dans
les grandes villes et quoiqu'une
petite partie atteigne les jardins des
villes environnantes, cependant la
plus forte portion est jetée dans des
fossez, employée au lieu de terre
pour exhausser les endroits qu'on
veut élever, ou transportée dans les
cours d'eau au moyen de bateaux ou
par les égouts.

"Le sol de blé et les grains en-
tiers qu'on emploie pour la nourri-
ture du bétail de la ferme, reviennent,
sans doute à la terre, où ils montrent
leurs bons effets sur les récoltes qu'ils
produisent. Mais les animaux qui
s'en sont nourris, aussi bien que les
substances produites par le blé qu'ils
ont donné sont envoyés sur les mar-
chés éloignés. Les os mêmes des ani-
maux morts de maladie ou par acci-
dent, ou abattus sur les chairs, sont
souvent recueillis avec soin, et
envoyés pour la plupart dans les pays
étrangers. Aujourd'hui, les champs
de blé de l'Angleterre, et les vignes
de la France jouissent d'une fertilité
obtenue par les os des animaux éle-
vés sur les bords du Mississippi.

"Chaque année des milliers d'acres
de terre sont cultivés en lin, plante
qui diminue la productivité du sol
pour plusieurs années successives.
De ces grains on extrait une huile,
dont on se sert dans la peinture, mais
presque tout le produit est exporté.
Le propriétaire de la plus gran-
de fabrique d'huile de lin dans
l'ouest, nous dit récemment que
jamais plus de deux par cent de leurs
pains de lin ne sont vendus dans ces
pays. Le reste passe en Angleterre.
Le cultivateur anglais achète ce résidu
de ses moulins où l'on extrait l'huile
de lin, non pas principalement parce
qu'il constitue la nourriture la plus
économique pour les vaches laitières
et les bœufs à l'engrais, mais en ra-
ison de l'excellente qualité de l'en-
grais qui en provient."

Education des poulains.
Commencée dès sa naissance et
conduite d'après les principes que
nous devons suivre pour l'éducation
des poulains, l'éducation du jeune
cheval n'est qu'un jeu pour celui qui
aime les chevaux et qui a la patience
nécessaire à tout instituteur.
L'homme qui n'est pas maître de lui-
même, qui s'abandonne à la colère et
à la violence, ne doit pas se mêler
de faire l'éducation des jeunes che-
vaux.

Si le jeune cheval est resté presque
sauvage, c'est-à-dire si l'on n'a en-
core rien exigé de lui jusqu'à l'âge de
quatre ou cinq ans, la tâche est diffi-
cile; l'est encore plus s'il a été gâ-
té par de mauvais traitements. Dans
l'un et dans l'autre cas, on ne réussit
jamais toujours que par les mêmes mo-
yens, douceur et patience en sachant
qu'il ne sera le plus souvent que
vieux et défectueux. On commença
l'éducation du cheval de quatre
à cinq ans comme si on avait af-
faire à un poulain de six mois. Ce
jeune cheval a déjà la crainte de
l'homme; loin de le traiter de ma-
nière à augmenter cette crainte, il
faut chercher à la dissiper à la re-
placer par la confiance et l'affection.
Quand on y sera parvenu tout le
reste deviendra facile. Si celui qui doit
dresser un jeune cheval en a peur, il
n'en tirera jamais rien. Ce sont pres-
que toujours ceux qui ont peur des
chevaux qui les gâtent par des coups
donnés mal à propos. Pour dresser
un cheval difficile il faut un sang-froid
et de la patience. La force physique
est parfois utile; si on ne l'a pas soi-
même, on peut se servir d'un aide.
Le cheval connaît parfaitement la
crainte ou seulement l'hésitation de
ceux qui l'approchent. Il faut au-
tant que possible se mettre à l'abri
des coups de pied, mais il faut agir
comme si on ne les craignait pas.

Le village hongrois de Movu a été
presque entièrement détruit par un
incendie, 10 personnes ont péri.

EDUCATION.

(Suite.)

Ce tableau n'est pas tout à fait
sans ombre, nous ne chercherons pas
à le dissimuler. L'enseignement tel
que nous venons le dépeindre exige
toute la bonne volonté, tout le zèle
de l'instituteur; il bannit sans doute
la langueur et l'ennui des leçons de-
venues trop courtes; mais il demande
une préoccupation et une tension d'es-
prit constantes, une fatigue corpo-
relle souvent considérable. Voilà
pourquoi, même parmi les maîtres
qui sont suffisamment préparés à ce
genre d'enseignement (et ils sont en
grande majorité aujourd'hui), beau-
coup hésitent ou reculent devant le
sacrifice, tandis que d'autres plient
nonchalamment sous le fardeau.
Mais si ce motif explique l'imperfec-
tion de leur enseignement, il est bien
loin de l'excuser. Un instituteur
est le vraiment digne de l'être quand
il n'a pas de zèle et s'il en a, recule-
ra-t-il jamais devant la fatigue que
lui imposent des fonctions bien chères,
le sentiment de son devoir, et l'affec-
tion qu'il a vouée à ses élèves?

Le maître zélé ne se borne pas
à préparer sa classe, puis à répandre
de l'activité, de l'intérêt et de l'attrait
sur son enseignement; il lui reste
encore un nouveau devoir à remplir,
celui de l'heure même la fin des le-
çons; c'est l'étude. Elle doit être
son occupation quotidienne. Un in-
stituteur aurait beau prétendre qu'il
dresse ses élèves à l'étude, si son en-
seignement n'est que de la routine,
et que par conséquent il n'a pas
besoin d'étudier. Il se trompe.
En fait d'instruction, quand
on n'avance pas, on recule infaillible-
ment; il n'y a pas de milieu: chaque
jour efface un peu de notre mémoire
ce que nous y avons soigneusement
consigné, chaque jour diminue les
provisions de notre esprit. Il faut
donc lutter, et lutter sans cesse, con-
tre ces attaques continuelles du temps.
Que l'élève pour nous, si nos élèves
venaient un jour à s'apercevoir que
notre intelligence s'affaïssait, que nos
connaissances diminuaient et se per-
dent, et que nous ne sommes plus
prêts, à répondre à toutes leurs ques-
tions sensées, à leur fournir toutes
les explications qu'ils ont droit d'at-
tendre de nous.

D'ailleurs, s'il est une nécessité
reconnue dans l'enseignement, c'est
qu'un maître, pour remplir dignement
sa tâche, sache bien au-delà de ce
qu'il doit enseigner: les leçons sont
alors mieux remplies, mieux dirigées,
plus intéressantes, plus approfondies,
en un mot plus fécondes. Mais nous
devons ici prévenir les instituteurs
contre un grave inconvénient, qu'un
zèle malentendu pourrait entraîner.
On peut appréhender qu'un maître
zélé instruit ne s'ingénie à initier ses
élèves aux diverses connaissances qu'il
possède; et, comme ceux-ci n'ont
pas le temps d'acquiescer à tout ce
qu'il leur fait passer, ils finissent
par ne rien apprendre de tout ce qu'il
leur fait passer, et par se contenter
de quelques notions superficielles,
vagues, incomplètes, fausses même,
et finissent au premier chef. On ne
saurait imaginer effectivement de plus
déplorables résultats. Mais ce fait
fut-il jamais celui d'un instituteur
réellement instruit? Nous n'hési-
tons pas à répondre: Non. Un maître
s

L'EVANGELINE

JOURNAL
PUBLIE LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.
ABONNEMENT:
Un An, payable dans l'Année, \$1.00
Six Mois, .50
Trois Mois, .25
Pour l'Europe, port affranchi par nous, 1.50

On ne peut s'abonner moins que pour trois mois.
Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

TARIF DES ANNONCES:
Première insertion, la ligne, \$0.15
Insertion subséquente, .05
Adresses d'affaires, l'année, \$5.00

Les remises peuvent être faites par mandats de poste, ou par lettre échangée.

Nous ne nous tiendrons pas responsables des opinions de nos correspondants.

Annouces commerciales publiées à des taux modérés.

Les annonces de Mariages, Naissances, Décès sont insérées GRATIS.

Les manuscrits ne seront pas rendus.

Toutes communications concernant le journal, remises, correspondances, ouvrages pour impression, etc., doivent être adressés à

V. A. LANDRY,
Weymouth Bridge, N.-E.

L'EVANGELINE

Weymouth, N.-E., 21 Août, 1890

APRES LA CONVENTION

APERÇU SOMMAIRE

Nos prévisions ne nous ont point trompé. Ce que nous croyions voir dans le crépuscule du 12 courant, nous le voyions en réalité, en vie, en patriotisme, à la Pointe de l'Eglise le 13, le 14 et le 15. C'était d'abord une foule immense, puis en se déroulant, vague sublime d'un grand peuple en fête! C'était des milliers d'Acadiens se donnant rendez-vous à l'occasion de leur belle fête nationale en un jour célèbre dans l'histoire de la chrétienté par l'une des plus intéressantes solennités de l'Eglise—l'Assomption de Très Ste Vierge Marie.

Il y avait plusieurs milliers d'Acadiens des comtés de Yarmouth et de Digby à la Pointe de l'Eglise pendant les trois jours que nous renaons de passer en famille; il y avait au delà de 140 délégués du Cap-Breton, du Nouveau-Brunswick, de l'île du Prince-Edouard et d'ailleurs; et il y avait des amis des races hétérogènes, mais comme disait l'une des gloires littéraires et scientifiques de notre Canada par un jour de fête religieuse, patriotique et nationale, en 1880, croyons-nous, il n'y avait pas de Bédouins parmi nous. C'était simplement, sur un coin de terre spéciale, le grandiose spectacle de milliers de membres d'une même famille réunis.

Mardi, dans le cours de la journée, les comités se sont réunis. Inutile de rappeler ici la nature des travaux de ces différents comités. Au demeurant, le lecteur intéressé sait à quoi s'en tenir sur l'importance des deux questions qui ont occupé les comités. Suffit de dire qu'ils ont agi selon les données de l'expérience éclairée par un jugement vigoureux.

Ce premier jour a été le prélude d'un grand succès à tous les points de vue de la Convention. Il y avait au delà de 2,500 personnes sur la place, dont environ 150 des provinces sœurs.

Le lendemain, jeudi, de trois à quatre mille voix pouvaient mêler leurs accents aux acclamations enthousiastes qui ont fait l'un des principaux caractères de ce jour. Le ciel qui s'était quel que peu assombri la veille, ne tarda pas à reprendre ses teintes d'azur, et le soleil brilla sur la famille heureuse. Dès le matin, le Rév. Père Bellevue célébrait les saints mystères en présence d'une foule nombreuse, dévote et recueillie, et le sermon du jour fut donné par le Rev. Père Poirier de N.J. Le chœur ou plutôt la réunion des chœurs de Ste. Marie, St. Bernard et Saulnierville, assisté du Rév. M. Arsenault, Eccl., de l'île, et de M. LeBlanc, fit le chant de la circonstance. Musique et chant:—c'était tout à l'honneur de ces voix réunies.

Vers une heure de l'après midi, les nombreux convives prirent place aux grandes tables—tables gigantesques s'il en fut jamais en ce pays—plantureusement fournies. Un coup d'œil sur ces tables improvisées pouvait donner à l'observateur une idée du savoir faire général de nos excellents gens de la pointe de l'Eglise et des environs. Tout le monde fut enchanté de l'appareil des mets, de leur variété et de leur cordiale abondance. L'ordre était partout notable, et plus d'un a parlé en termes qui font plaisir à la proverbiale et franche hospitalité de nos compatriotes. Ils n'ont pas oublié un mot en faveur des brunes et des blondes sur les fronts purs desquels ils n'ont pu surprendre la brume légère d'une mélancolie pendant ces grands jours!

Maintenant tournons les yeux sur l'estrade, du haut de laquelle les orateurs du jour—l'Acadie peut-être d'écouter ces hommes-là—furent invités à porter la parole. Il y avait là l'Hon. Juge Landry, Président de la Convention, l'Hon. Sénateur P. S. Poirier; le Très révd. E. H. Poirier, S. P. M., Président du collège du Sacré-Cœur, Vineland, N.-J.; les abbés A. D. Cormier, Ph. Bellevue, Père Casgrain de Haverhill, A. B. Parker, A. E. Mombourquette, J. Crozier, J. Daly, S. Arsenault Eccl., J. M. Gay, J. J. Barden de Brooklyn, A. Boucher, l'Hon. O. J. LeBlanc, M. P. P., l'Hon. A. D. Richard, M. C. L., l'Hon. S. F. Perry, M. P., l'Hon. J. O. Arsenault, M. C. E., O. M. Melançon M. P. P., A. H. Comeau, M. P. P., Dr. L. J. Belliveau, Dr. E. Gaudet, Dr. A. A. LeBlanc, Dr. A. P. Landry, et les MM. F. Robidoux de "Moniteur Acadicien", Rémi Benoit, Math. D'Entremont, F. X. Vautour, et autres.

Le président introduisit le héros du Monument Sigogne, et cet ami de l'Acadie lut à haute voix une lettre de notre vénérable archevêque, Sa Grandeur Mgr. Cornélius O'Brien de Halifax.

Des dépêches—adhésions et regrets de personnes qui furent empêchées de devenir à la fête,—furent lues par le Président. L'Hon. P. S. Poirier, Secrétaire, communiqua au peuple une lettre du Rev. M. F. Richard, l'apôtre de la colonisation acadienne, et plusieurs messages de personnages de distinction.

Les Honorables Landry, et P. S. Poirier; le Dr. Lucien J. Belliveau; les Honorables O. J. LeBlanc, de Kent, et S. F. Perry, de l'île; le Dr. A. A. LeBlanc et Rémi Benoit, d'Arichat; les Rév. Ph. Bellevue, A. D. Cormier, et M. Casgrain, et Amb. H. Comeau, député du comté de Digby furent invités et prirent la parole. Tous ont vivement remercié ou intéressé leur auditoire.

Le tirage de la loterie Sigogne a eu lieu sur la place de la Convention, dans l'après midi, Vendredi. Les recettes sont de \$3,200, et n'ont été de la petite ordée de mercredi, elles s'élevaient probablement à \$3,800, ou près de \$4,000. Tel quel, le résultat \$3,200, est magnifique.

Comme il est impossible de consacrer plus d'espace en commentaires sur les événements des trois journées acadiennes de ce mois d'août, nous terminerons cet article au fil de la plume en réaffirmant que nos compatriotes organisateurs de la fête du 15 ont très dignement fait les choses à l'occasion de la première célébration religieuse et nationale à la Pointe de l'Eglise, sur les bords enchanteurs de la baie Ste Marie. Le souvenir de ces jours d'été: c'est notre vœu le plus sincère et le plus ardent.

LETRE DE SA GRACE MGR O'BRIEN

Halifax Août 1890

Messieurs,
J'avais espéré qu'il me serait possible d'assister à votre convention; non seulement pour vous souhaiter la bienvenue, mais pour vous dire combien je désire le succès de votre entreprise et combien je suis heureux que cette convention, qui a pour but le progrès moral et social de notre population acadienne si remarquable par sa foi, se tienne dans mon diocèse.

Mais un devoir impératif, me privant du bonheur que j'aurais eu de me trouver au milieu de vous, je charge le Rev. M. Parker d'être auprès de vous l'interprète de mes sentiments.

Il vous dira le grand intérêt que je prends dans tout mouvement qui a pour but de procurer le bien-être de cette portion de mon troupeau, qui est si chère à mon cœur en raison des rapports que j'ai eu avec elle dès mon jeune âge; en raison aussi de sa fidélité dans les temps de persécution, et en raison des vertus de ce peuple, qui me sont connues.

Les rapports dénués et les présentations que j'aurais appelé criminelles, de ses hommes présumablement responsables pour leurs paroles, ne changent pas plus mon affection à votre égard, qu'elle n'exercerait sur un sentiment de défiance à l'égard de ces prélat, qui ont déjà tant fait dans le but de rétablir le temple et de relever les murs de cette autre Jérusalem, l'Acadie. Si vous voulez vous convaincre de ce fait, jetez les yeux sur chaque village Acadien des provinces maritimes, et partout une belle colonne de ces écoles confortables, des couvents bien aménagés, des presbytères amonçants l'aïssance sont érigés comme autant d'écasantes réponses aux rapports mensongers de ceux qui voudraient vous induire en erreur.

Cependant, messieurs, nous sommes les premiers à la reconnaître, il y a encore beaucoup à faire. Si, pour ce qui a rapport à l'éducation primaire, les Acadiens sont aussi amplement pourvus que toute autre population, nous reconnaissons, cependant, le besoin qui se fait sentir depuis longtemps d'une Académie renfermant un cours commercial dans la township de Clave, afin que les jeunes Acadiens reçoivent une éducation commerciale complète, et où ils puissent également faire le cours préparatoire aux branches professionnelles. Depuis plus de trois ans nous avons essayé de nous procurer, pour cette œuvre, une communauté française. Vous le voyez, messieurs, cette idée est complètement distincte de l'appelle auquel vous avez répondu dans le but d'honorer la mémoire de l'Abbé Sigogne, l'apôtre des Acadiens. Je dis plus, l'Académie aurait été ouverte en temps voulu, si ce n'avait été le mouvement en faveur du mémorial. Nous croyons, cependant que c'est une heureuse coïncidence; car vous étant réunis, ayant en vue le noble objet de la reconnaissance à l'égard d'un homme qui a tant travaillé pour l'éducation des jeunes Acadiens, vous ne manquez pas de faire un effort dans le but de parachever son œuvre. Et je suis convaincu que les sommes réalisées à l'occasion du "Mémorial Sigogne", prendront de telles proportions, que nous serons à même, avec ces fonds, d'établir l'œuvre si longtemps désirée. De notre part, nous ferons tout en notre pouvoir pour l'Académie à la Pte. de l'Eglise, soit, avant peu, un fait accompli.

Pour ce qui est de la colonisation, je fais des vœux pour que quelque mouvement pratique soit arrêté dans le but d'établir le peuple Acadien sur les terres de la Province. Lors de sa dernière visite pastorale dans le comté de Digby, j'ai exprimé mes vœux à ce sujet. J'ai recommandé à nos gens de ne pas se désintéresser de leur pays, mais de leur faire comprendre que les conditions de la vie sont plus faciles, plus certaines, plus heureuses et plus de nature à procurer une bonne santé, sur les fermes de la Province que dans les villages de pêcheurie, ou dans les fabriques des villes, encore moins dans les cités populaires des Etats-Unis.

Un mot sur la question de la langue. Il est vrai que nos Acadiens devraient étudier et cultiver la langue française. Cependant, nous n'hésitons pas à dire que celui qui placerait un obstacle à l'étude de la langue Anglaise ne pourrait pas être considéré comme un ami vrai des Acadiens. Celui qui ne voudrait pas reconnaître l'utilité de la langue Anglaise pour les populations Acadiennes, ne pourrait être qu'un homme enveloppé de préjugés, ou qui ne saurait voir au delà des collines de son village. Les affaires de ce pays sont traitées en anglais et en est ainsi aux Etats-Unis. Et par conséquent un cours commercial anglais est de première nécessité pour le jeune Acadien s'il veut réussir dans le monde commercial.

Ceux qui sont convaincus de ce fait, et qui ne craignent pas de l'avouer, se s'efforcent d'incliquer sa pensée dans l'esprit de ceux qui doivent en bénéficier, que la chose leur soit agréable ou non, sont les vrais guides du peuple et leurs vrais amis. Et non pas ces hommes à esprit étroit aux vues obliques, qui semblent penser qu'il suffit à l'Acadien, pour devenir grand et prospère, de connaître la langue Française.

Pour vous, messieurs, vous vous élèverez au dessus de ces vues enfantines, et vous considèrerez les réalités de la vie. Vous regarderez de semblables vues comme indignes de l'attention d'hommes sérieux. Vous agirez dans cette question comme vous agirez si l'on vous proposait de discuter la forme ou la couleur d'un drapeau.

Dans l'espoir que vos délibérations soient productives de beaucoup de bien, je demeure, messieurs,
Votre tout dévoué,
C. O'BRIEN,
Archevêque d'Halifax.

LETRE DU REV. M. F. RICHARD DE ROGERSVILLE.

Weymouth, N.-E., 21 Août, 1890

Messieurs,
Privé du plaisir et de la satisfaction de me trouver aujourd'hui avec mes compatriotes réunis en convention pour célébrer notre fête nationale et contribuer par ma présence et mon concours au succès de cette fête Acadienne, je ne saurais pourtant rester indifférent et garder un silence absolu en cette occasion.

Puisque l'éducation que je possède est due au travail pénible et à nos sacrifices nombreux de vieux parents agricoles qui ont arrosé le sol de l'Acadie de leurs sueurs, il ne m'est pas permis de laisser passer ce jour sans donner signe de vie et montrer ma bonne volonté.

Ayant été rapporteur de la Commission sur la Colonisation et ne pouvant m'acquitter de ma tâche en personne, je vous envoie par cet écrit le discours que j'aurais adressé de vive voix à mes compatriotes, si ce privilège m'eût été accordé. Je le soumetts humblement aux membres de cette commission importante pour leur avis et leur approbation. Le Président ou par votre délégué, je vous envoie aussi un état de compte déjà soumis aux directeurs de la société de colonisation Acadienne à Shellic de janvier 1888 et les transactions depuis cette date. Afin de montrer jusqu'à quel point je me suis intéressé à l'œuvre, je vous expédie plusieurs brochures, aussi bien que les numéros du "Moniteur Acadicien", qui rapportent mon exposé public de 1888. Ces documents démontrent à nos compatriotes que la tâche qui m'avait été imposée à la Convention de Misouche, ou me chargeant des intérêts de la colonisation en Acadie, n'a pas été négligée. J'ai écrit, parlé, et adopté tous les moyens en mon pouvoir pour promouvoir des intérêts si importants à tous les points de vue. J'ai peu réussi, il est vrai, mais ce n'est pas par mauvaise volonté de ma part. On ne saurait me reprocher d'avoir fait trop peu pour cette œuvre. J'ai eu beaucoup à souffrir, je souffre encore, et je souffrirai longtemps pour avoir trop fait dans cette direction; mais notre Seigneur qui a versé ton sang pour le salut de son peuple ne l'a pas moins aimé pour cela. Une seule goutte aurait suffi pour racheter mille mondes; mais il n'a voulu rien épargner pour les siens.

C'est là un exemple qui nous est donné lorsqu'il s'agit de soulager, de sauver le prochain. Je m'entreprendrai dans ce détail en ce moment, seulement, je dirai à nos compatriotes réunis, que depuis 20 ans je travaille pour l'avancement de leurs intérêts et aujourd'hui si on voulait me donner la liberté, et me décharger du fardeau qui m'accable, et qui m'empêche d'opérer une plus grande somme de bien, je ferais volontiers le sacrifice, à l'œuvre de l'éducation et de la colonisation, de tout ce que je possède et que je posséderai à l'avenir. J'espère que la compagnie de colonisation et les amis qui connaissent les sentiments de mon cœur, voudront bien ne pas abandonner un serviteur indigne, si vous le voulez; mais sincèrement dévoué à son pays et à ses compatriotes. La nouvelle "Compagnie" étant revêtue d'un cachet légal et fournissant toutes les garanties voulues, devra nécessairement opérer un grand bien et applaquer de nos difficultés. Ce cesse donc de ce jour d'être président de l'ancienne société qui n'existe plus, et

je ne saurais accepter la présidence de la nouvelle compagnie, dans le cas où on voudrait m'honorer de cette honneur et d'une telle confiance. D'ailleurs, ce serait incompatible avec ma position actuelle et il faudrait une position spéciale des autorités ecclésiastiques que je n'ai aucune inclination à demander.

Je prends la liberté de suggérer aux amis de la cause de choisir Son Honneur le Juge Landry comme président de cette compagnie, avec les autres officiers jugés nécessaires ainsi que les directeurs voulus. Il ne faut pas manquer d'avoir un ou plusieurs directeurs dans chaque province sans compter les officiers provinciaux. Il serait fort désirable de nommer dans chaque paroisse civile, un collecteur responsable, dont la mission serait de faire la propagande dans des assemblées publiques en faveur de l'œuvre, de recevoir les souscriptions, d'en tenir un compte exact et de transmettre les argents collectés au Secrétaire-Trésorier qui serait tenu responsable des argents reçus et qui ne saurait faire aucun déboursé sans un ordre signé par le président de la compagnie sur la recommandation des directeurs ou d'un quorum de trois au moins. Ce serait de la compétence du conseil, d'administrer les recettes d'après leur jugement. Il serait désirable que la capital resta intact, en argent ou de valeur réelle, afin que l'œuvre pût se maintenir et augmenter.

Monetion serait un bon centre pour les réunions générales, et la question des affaires. Je promets à nos compatriotes, et aux officiers de la dite compagnie, si par leurs efforts et leur bienveillance je puis arriver à régler les affaires, occasionnés par mes démarches comme agent autorisé et responsable en tant que Président de l'ancienne société, et j'engage ma parole, à me dévouer de tout ce que je possède et de ce que je posséderai, en faveur des œuvres de l'éducation et de la colonisation; plus je promets mon concours et mon dévouement à la nouvelle compagnie dans n'importe quelle position où la Providence, me placera. Je ne saurais faire d'avantage; mes biens, ma personne, mes efforts, mon activité et non cœur seront toujours pour les œuvres susmentionnées. Si, au contraire, il me faut tomber sur le champ de bataille et subir les humiliations d'une défaite, je suis encore disposé et prêt au sacrifice; je ne saurais souffrir et mourir pour une cause plus belle et plus méritoire. Je demande excuse à nos amis pour parler ainsi de moi. J'y suis violemment forcé par les circonstances. Que j'aurais aimé revoir les connaissances que j'ai faites à la Baie Ste Marie lors de ma visite dans ces parages sur l'invitation bienveillante de feu l'Archevêque Hanon, l'ami dévoué et sincère de ses enfants Acadiens. Que j'aurais aimé saluer le digne prêtre qui préside aujourd'hui sur les destins de l'Acadie et de la nouvelle Acadie, aussi que les confrères et amis de collège et de séminaire. Je me rappelle encore de la cordiale réception reçue par le clergé de l'archidiocèse et se serait une douce satisfaction pour moi de me réunir avec eux à l'occasion de ces fêtes, mais puisque je suis indigne d'une telle faveur, j'en fais le sacrifice à Dieu en faveur de notre chère Acadie.

Veillez à moi les frères et les sœurs Acadiens réunis sur le sol sanctifié par nos nobles ancêtres. Veillez leur dire que mon cœur acadien est avec eux et avec les membres de vos commissions. Lorsque Pierre était prisonnier à leurs prières obtinrent sa délivrance; c'est-à-dire demander la même faveur de mes compatriotes réunis à la Baie Ste Marie?

Je vous souhaite donc M. le président à la convention et à tous les compatriotes réunis, succès et bonheur.

"Ave Mari Stella"
J'ai l'honneur d'être
M. le Président
Votre compatriote et ami dévoué,
M. F. RICHARD.

RÉSUMÉ DES JOURS DE FÊTE DE LA SEMAINE DERNIÈRE

Les trois jours de convention de la semaine dernière appartiennent maintenant à l'histoire. Il y a eu un grand rassemblement et un ordre parfait. Beaucoup d'enthousiasme et un joli succès pécuniaire qui sera mis à l'avantage du Monument Sigogne. Le temps s'est très bien comporté, comme d'habitude les Acadiens et tous les exercices du programme qui devaient s'exécuter en plein air ont eu toutes les chances possibles, par la grâce d'une aussi belle température comme celle dont nous avons été favorisés.

Dès le 12 au soir, il nous arrivait un grand nombre d'étrangers parmi lesquels nous comptons les Rév. A. D. Cormier, Ph. Bellevue et A. A. Boucher, du Nouveau Brunswick, les Honorables Juge Landry, Sénateur P. S. Poirier et sa dame, A. D. Richard et sa Dame, O. J. LeBlanc, M. P. P., M. Melançon, M. P. P., Dr. L. J. Belliveau et sa Dame, Dr. E. T. Gaudet et sa Dame, M. F. Robidoux Ed. Prop. du "Moniteur", Dr. E. Doherty et sa Dame, M. et Mme C. H. Gallant, M. Aimé Belliveau d'Otawawa, M. et Mme Isidore Bourque, M. Fidèle Poirier, M. P. J. Belliveau, Marie J. Belliveau, Marie B. Bourque, Céline Bourque, Mme St. Laurent, MM. David V. Landry, Jean Belliveau, Camille Belliveau, Thos. Gauthier, J. V. Bourque, Thos. LeBlanc, Clément Arsenault, J. B. Cormier, Sostime LeBlanc, et autres.

Les délégués de l'île du Prince Edouard étaient les Hon. S. F. Perry, M. P., J. O. Arsenault et sa Dame, Rév. Père S. Arsenault, C.S.C., MM. Gilbert Desrosiers, L. Gaudet, Jean O. Arsenault, J. B. Gallant, etc.

Ceux qui s'étaient fait un devoir de venir du Cap Breton présenter notre belle assemblée de leur présence sont le Rev. G. M. LeBlanc, le Rev. A. E. Mombourquette, le Dr. A. A. LeBlanc, Mme Dr. Rabot, Mr. Rémi Benoit, Mlle Martie, etc.

Jeudi, le 14, la grand messe fut célébrée par le Rev. Philippe Belliveau, curé de Sussex et le sermon du jour fut donné par le Très Rév. Père Poirier, un éminent prédicateur. L'Eglise de Church Point était comble de monde.

Après ce service religieux important, les assistants participèrent à un magnifique repas donné sur les ter-

rains destinés au rassemblement. Vintrent ensuite les discours dont une analyse est donnée dans une autre colonne de notre journal.

Le soir du 14, des visiteurs distingués nous arrivèrent du Canada dont voici la plupart des noms, le Rev. J. T. Gaudet de l'Épiphanie, autrefois du Collège de l'Assomption, Mr. A. Christian, avocat de Montréal, Mr. Narcisse Gaudet et M. G. Mireault avocat de la même ville; MM. Narcisse Thibodeau, bourgeois, de Montréal; Narcisse Forest, notaire, de Ste Scholastique, M. Melançon de Ste Marie Salomé, aussi MM. Roch Gaudet, Edmond Melançon, Henri Melançon, Rodolphe Melançon, de Montréal.

Tous ces messieurs sont des Acadiens de la province de Québec, excepté M. Christian dont le père est Canadien, mais la mère est Acadienne.

Des Etats-Unis, nous avons le Rév. M. Barden, de Brooklyn, N. Y., le Rév. M. Casgrain de Haverhill Mass et le Très révd. E. H. Poirier S. P. M., qui est du collège du Sacré-Cœur, Vineland, New Jersey.

Nos frères de la province de Québec se sont déclarés enchantés du beau climat de la Nouvelle-Ecosse, de la bonne mine de leurs frères d'ici et du ton de la fête de Church Point.

Leur séjour au milieu de nous a été de courte durée, car arrivé le jeudi soir, ils se sont embarqués dès le lendemain matin pour leur foyer, sans avoir effectivement pris part à la convention et surtout aux discours éloquentes qu'il nous aurait été si agréable d'entendre.

Il nous a encore été plus pénible de ne pas voir du tout au nombre des Directeurs de la convention, certains hommes du clergé dont le dévouement à toutes les causes de la religion, de la pure justice et du relèvement des Acadiens est connu. Surtout les Pères de la fête nationale des Acadiens. Les Rév. Messieurs Richard, S. Doucet, J. Doucet etc. qui n'ont pu s'éloigner de leurs paroisses pour ces quelques jours. Pénibles circonstances!

Mais il fallait faire la meilleure contenance possible en dépit de bien des petits obstacles et c'est ce que les Acadiens présents ont fait.

Terminons en disant que la Convention de Church Point a été un beau succès, honoré de distingués personnages.

Les dépêches suivantes ont été reçues par son Honneur le Juge Landry et lues par le Sénateur Poirier.

Digby, 14 Août 1890.
Onze de nos acadiens de Montréal sont ici en route pour Church Point. Arriveront vers 4 heures cet après-midi.

Bouctouche, 14 Août, 1890
Nous nous joignons de cœur au défilés et réjouissances de la Convention. Nous souhaitons à cette Convention Nationale un grand succès.

Signé—REV. JOSEPH OUELLET Ptre Dr. E. H. LEGER M. P. AUG. RENAULT-EX-M. P. V. P. LANDRY, marchand, PLACIDE P. GAUDET, Journaliste.

Tirage des Billets de la Loterie en aide du Monument Sigogne—le 15 du présent

BILLETS GAGNANTS
E. 9171, Fourniture de savon en peluche, Miss Florence Sullivan, New Tuxet, N. S.
C. 7495, Orgue, Mme Carrie Comeau, Haverhill, Mass.
A. 2204, Monte en or, Mlle Monique LeBlanc, Tusket Wedge, N. S.
B. 455, Poêle de cuisine, Rev. M. Piquette, Ile du Pas, P. Q.
D. 2575, For Set, Mlle Helène Richard, Bonaventure, N. B.
E. 4269, Crayon en or, Mlle Vitale Leger, Sweeneyville, N. B.
A. 7215, Baronnie, Rev. J. J. Sullivan, Palumbo, N. S.
A. 292, Chaise de bureau, Mrs. Milan, Amherst, N. S.
C. 4396, Violon, Frs. G. LeBlanc, Bellevue's Cove, N. S.
A. 5964, Peinture en huile, Mlle Colette Thibodeau, East Gloucester, Mass.
B. 4022, Horloge, Mlle Marg. Barriant, Acadieville, N. B.
A. 8025, Orguette, Mlle Pélagie Gaudet, Collège St-Joseph.
A. 707, 2 paires de gants pour demoiselles, A. McDonald, Collège St-Joseph.
A. 346, Pipe, Chas. Comeau, Bellevue's Cove, N. S.
C. 9048, Couteau à diner, Albéni Bellevue, Sussex.
C. 7220, Couteaux à dessert, Mrs Lucy Brown, Haverhill.
A. 8025, Haras, Aimé M. Bourgeois, Collège St-Joseph.
B. 942, Table à lit, Mme Louise LeBlanc, Tusket Wedge, N. S.
B. 3810, 2 bords de farine, Désiré Gaudet, Concessions, N. S.
A. 9068, Tonne de charbon, Theod. Lapierre, Grand Desert.

Les numéros suivants ont remporté des prix:
D. 9224, A. 1672, C. 7099, D. 2636, B. 6103, D. 2501, D. 7512, E. 1287, C. 9009, C. 8540, E. 7855.

Etant en huile, Geo. Taylor, Weymouth, N. S.

Pièces de monnaie encadrées, Pierre Doucet, Salmon River, N. S.

MENSONGES
Du Courrier des Etats Unis:
" On nous communique de Montréal un article du Star de cette ville, où il est parlé de revers qu'aurait éprouvés les troupes françaises au Dahomey et de beaucoup d'autres choses connexes à cette prétendue mésaventure. Il n'y a pas un mot de vrai dans le trait principal dans les détails. Les troupes françaises n'ont pas éprouvé de revers par la bonne raison qu'il n'y a pas eu de combat dans ces parages depuis le mois d'avril. Kotonou et Whidah ne sont pas comme le dit le Star, deux des principales provinces du Dahomey, mais deux villes. Les commentaires sont du même calibre. Ce sont des broderies familières aux journaux anglais du Canada, entreprises de saisir au vol des dépêches sans autorités et sans contrôle, qu'ils acceptent à basse-main pour y trouver l'occasion de quelques mots désagréables pour les Français.

" Quand nos amis du Canada verront dans les journaux anglais des nouvelles fausses pour la France, ils feront bien de ne pas y croire tant qu'ils ne les verront pas confirmés dans le Courrier des Etats-Unis. Hors de là, il n'y a que des racontars malveillants ou hasardeux qui ne doivent être accueillis que sous bénéfice d'inventaire."

International S.S. Co.
POUR
BOSTON DIRECT.
Passage à prix réduits.
Steamers à roues à palettes.

A partir de Mardi, 6 Mai, le Steamer favori "NEW BRUNSWICK" nouvellement réparé et pourvu des meilleures acommodations laisse Annapolis et Digby pour Boston direct tous les Mardis et Vendredis, à 7.25 heures (standard time), au retour laissera Boston ces mêmes jours.

Pour les billets de passage et informations adressez vous à l'agent de billets le plus proche.

H. B. SHORT, Agent.
DIGBY, N. S.

LIGNE DE ST. JEAN.
A partir du Lundi, 5 Mai, un des vapeurs palais laissera St. Jean pour Boston, via Eastport et Portland tous les Lundis, Mercredis et Vendredis matin à 7.25 heures (standard time), au retour laissera Boston ces mêmes jours.

Pour les billets de passage et informations adressez vous à l'agent de billets le plus proche.

H. B. SHORT, Agent.
DIGBY, N. S.

Agrandissement de Commerce.
AMEUBLEMENTS. PEINTURE.
PAPIER DE TAPISSERIE.

Afin de mieux répondre aux besoins des affaires, et aussi, en vue de pouvoir donner une plus prompt attention aux ordres des personnes de Weymouth, des environs, et des autres villes du comté, une société a été formée sous le nom de

BURKE & COMEAU
La ligne des Ameublements et le département de peinture ont été grandement complétés, avec une foule de
NOUVELLES MARCHANDISES.
Ces deux départements feront notre future spécialité et cela dans toutes leurs branches.
T. F. Burke a charge de la Branche de Weymouth Bridge. Frank E. Comeau s'occupera de la Branche de Saulnierville.
Les ordres reçus à ces deux endroits seront promptement exécutés et nous garantissons entière satisfaction.

Weymouth Bridge et Saulnierville.

COMETE
PLOI POUR POELES.

Le Meilleur sur la Terre.

WINE'S CURE FOR DYSPEPSIA
WINE'S CURE GUARANTEED
CURE THE WORST CASES OR MONEY REFUNDED.

CHUTE, HALL & CIE,
YARMOUTH, N.-E.,
SONT LES PRINCIPAUX MANUFACTURIERS

D'ORGUES,
De Tabourets pour Pianos

DANS LES PROVINCES MARITIMES.
FONT LE COMMERCE DE
PIANOS, LIRVES D'INSTRUCTION
DES ORGANISTES.

Dans la beauté des lignes et du fini aussi bien que dans la netteté de construction la qualité et le volume de son orgues ne peuvent être surpassés.

NOUS GARANTISSONS SATISFACTION. PRIX TRES-BAS

Catalogue illustré et une liste des prix envoyés sur demande n'importe quelle adresse.

Tous nos instruments garantis.

Factory and Head Office: Yarmouth, N.-E.

March 15

1890
CHARLES BURRILL & CO.,
(IMPORTATEUR DIRECT)
Gros et Détail.
---ET---
MARCHAND GENEVAUX
---EN---
Produits Domestiques et Etrangers et en

Marchandises SECHES.

FERRONERIE

Cordages Goudron-Etouppe a Calfater Peinture et Huile Peinture de Cuivre &c., &c.

Equippement Complet pour Navires
Fournis sur demande aux plus bas prix.

Groceries, Epicerie, Drogues Pharmaceutiques, etc., etc.

Boeuf et Porc (EN DOUNE)
Pour Vaisseaux.

Morue et Merlan TABACS, BALAIS, SEAUX, &c

Chaussures et effets imperméables caoutchouc, Poterie, &c. ROUES DE VOITURES ESSIEUX, ETC.

CHARBONS (DUR ET MOU.)
Prix au plus bas.

Une visite est respectueusement sollicitée prix fournis sur demande.

AGENTS d'ASSURANCE FEU & MARITIME.

Vaisseaux consignés sur application aux meilleurs taux

BYAM'S Improved "Common Sense" SASH BALANCE. LOCKS AND LIFTS.

C. BURRILL & CO.
Weymouth Bridge.
Jan. 15th, 1890.

LES DICTONS DE JUIN.

Voici les principaux dictons populaires pour juin : Juin laborieux, Rond le labourer joyeux. S'il pleut à la Saint-Médard (8), Il pleura quarante jours plus tard. A moins que Saint-Barnabé (11) Ne vienne lui couper le pied. Et s'il fait beau, sois certain, D'avoir abondamment de grain. Blés fleuris à Saint-Bernabé, Présage d'abondance et de qualité. A la Saint-Bernabé, Sont les plus longs jours de l'été. Saint-Gervais, quand il est beau, Tire Saint-Médard de l'eau. Eau de Saint-Jean, Dure long temps. Saint-Pierre et Saint-Paul (29), plus vieux, Pour trente jours sont dangereux. De Saint-Paul la claire journée, Nous dénote une bonne année.

ETRE INVISIBLE.

Vous rappelez-vous un drame qui s'est dénoué en cour d'assises, il y a de cela vingt ans ? Une des plus jolies actrices de Paris, Clotilde, fut assassinée par le baron Mély. Le baron avait vingt-huit ans à peine; il était seul avec Clotilde, qui avait renvoyé sa femme de chambre. Il prétendit que le matin, il l'avait trouvée laquée dans son sang et un stylet planté dans le cœur. Le jeune homme fut arrêté et ne put que protester de son innocence. Il comparut devant la cour d'assises et s'empoisonna dans sa prison pour échapper à une condamnation probable.

Le mot de cette énigme vient d'être relevé par un fait qui semble, après plusieurs années de traitement, avoir recouvré la raison, au moins en partie. Le récit est étrange et dit assez dans quelle voie fatale est poussée la jeunesse parisienne. C'était le soir du crime. Cinq ou six jeunes gens avaient souper dans un cabinet de la Maison-Dorée. Il était deux heures du matin. Les serviettes jetées sur la table, les bouts de cigare éteints sur une couche de cendres, les assiettes ou le verre à liqueur se rangèrent autour de la table et de kummel, tout disait que l'heure de la dernière causerie était arrivée.

C'est le moment des confidences et des bavardages, des révéries et des avis : chacun place son mot; les pensées intimes s'évalent avec la fumée des cigares. — Si j'avais aujourd'hui, disait l'un des convives, les soixante mille francs de rentes que j'ai laissés au club, j'achèterais la meute de la Richardière que l'on vend demain, mais j'ai assez de mal à nourrir mon valet de chambre et deux chevaux. Tu remotes sur l'eau, dit Henri ? — Oui, j'ai en deux ou trois fois la main cette semaine, je ne perds plus que vingt mille francs. — Combien as-tu ratiné ? — Deux cent mille à peu près. — Ton père va bien ? — Il est vaillant, mais je crois que c'est une garantie de solidité, comme l'incision d'une tour.

Un tout jeune homme, Raoul de C., à demi couché sur un divan, restait seul étranger à la conversation. Absorbé dans ses réflexions, il fixait du regard une draperie de velours que perçait un rayon de lune, et, de temps à autre, ses lèvres remuaient sans qu'il profitât aucun son.

— A qui penses-tu, Raoul ? demanda un des convives. — Moi ? dit-il comme un homme qu'on réveille, je ne pense à rien. — Il n'a son idée fixe, reprit son interlocuteur en s'adressant à la galerie.

Puis, se levant, il frappa sur l'épaule du jeune homme, et ajouta en riant : — Tu n'y arriveras pas, mon ami ; tu auras beau faire, la solution t'échappera. — Qu'est-ce donc ? demandèrent les autres.

— C'est bien simple, dit celui qui paraissait connaître le secret des révéries de son compagnon. Raoul ne s'intéresse plus à la vie. On lui apprend que *Fidèle* est arrivé première d'une demi-longueur, il répond : "Qu'est-ce que cela me fait ?" On lui raconte que Com a mis ses bijoux au mont-de-piété, que le vicomte des Abois a été surpris trichant au jeu, que Castel-saint est parti pour l'Australie, il reste impassible à toutes ces nouvelles, autrement graves que celles de l'agence Havas.

M. Pommerol demanda le chœur. — D'autres envient un équipage, une villa au cap d'Antilles, une chasse, un cheval, une femme, dit-il, le vicomte rien. Ses desirs sont au-dessus du vulgaire. L'enfant qui demandait une étoile était facile à satisfaire, quand on sait ce que convoite si ardemment notre méchante liqueur.

— Qu'est-ce donc ? reprit les autres. — Cherchez dans les contes de fées, dans les aventures des génies, dans la magie noire ou blanche, et vous trouverez. — Dis-le tout de suite ! — Eh bien ! Raoul veut être invisible.

— Invisible ? s'écrièrent tous les convives à la fois. — Et il y pense sérieusement ; il cherche des combinaisons d'éther et de chloroforme ; il s'occupe sérieusement, en un mot, d'arriver à son but. Raoul se leva, fort pâle, et dit simplement : — Ce qui vous donnera bien davantage, messieurs, c'est que j'y arriverai.

Les jeunes gens le regardèrent d'un air de compassion. — Et que feras-tu, s'écria l'un d'eux, quand tu seras invisible ? — Ce que je ferai, je vais vous le dire ! Raoul soula et fit servir un punch. — Je ferais, dit-il alors, plus de bien que de mal. Je prendrais ici pour mettre là. J'attaquerais impitoyablement les excès et les injustices. Je frapperais les traîtres, les hypocrites, tous les êtres maléfaisants. Jamais lieutenant de police n'a compris mieux que moi les devoirs que je m'imposerais. Je serais à la fois l'opinion, la justice et la condamnation. — Voilà pour le bien ; ou serait le mal ? — Le mal ? dit le jeune homme, je ne sais ce serait un mal ? — Mais encore ? — Eh bien, fit-il avec effort, j'irais chez Clotilde. J'entrerais chez elle avec le vent, et je me retrouverais dans cette chambre où j'étais accoutumé de me trouver à ses pieds. Là, j'écrouterais ce qui lui dit un autre homme, j'assisterais à cette scène d'amour. Elle lui ferait sans doute les mêmes serments et les mêmes protestations qu'elle avait coutume de débiter, je n'en perdrais ni un mot ni un geste. L'arbitraire de la vengeance cauchemait mes sens et me donnerait la force d'aller jusqu'au bout. Alors, au moment où je verrais les lèvres de Clotilde s'approcher des lèvres de celui qu'elle aime aujourd'hui, je serais là, un genou en terre, regardant le cœur qui m'a trahi, et j'y plongerais un couteau. Satisfait, assouvi, j'assisterais au désespoir et à la terreur de l'autre ; je toucherais ses larmes, et quand j'entendrais les voisins accourir demander : "Où est l'assassin ?" ce me serait une joie étrange de voir cet homme prendre sa tête à deux mains et chercher l'autour de lui.

Où est l'assassin ? Il n'y a que vous ici. La porte est fermée. Je le verrais marcher entre les gardes, l'œil égaré, confondu. Je le suivrais dans sa prison pour y compter ses angoisses. Si la justice manquait de preuves, j'en porterais chez lui ; je mettrais sur sa chemise le contenu taché de sang ; j'aurais sur son lit, les célèbres sangsues qui ont fait saigner et le baron de Mély, ou le ne peut accuser que lui.

Il est certain que Raoul s'était cru invisible, car, dans la maison de santé où on le fit entrer peu de temps après, il avait la prétention de s'être vu de personne, et riait beaucoup quand on faisait semblant de le chercher.

L'Intelligence Des Hirondelles

Combien d'articles, tableaux, de poèmes, de variations littéraires n'a pas donné lieu, en France, ce double thème : le départ et le retour des hirondelles ! C'est un sujet devenu classique. C'est aimables et jolies petites bêtes, auxquelles on attache encore quelques idées d'une superstition gracieuse, ont inspiré la verve et l'imagination, à un moment donné, de presque tous ceux qui tiennent une plume. Voici qu'un de leurs "amis", M. Pommerol, s'est avisé de noter un certain nombre d'observations d'après lesquelles il établit leur intelligence et par lesquelles il les déclare non pas seulement les plus gentilles, mais les plus malins des oiseaux.

M. Pommerol raconte que, récemment, il avait dû transporter sa bibliothèque dans une chambre située au premier étage de sa maison ; les livres étaient disposés sur des rayons montant jusqu'au plafond. Une couple d'hirondelles vint examiner l'appareil pour s'y nicher ; mais il était impossible, à cause des rayons, de suspendre un nid au mur.

Les hirondelles purent "réfléchir", puis elles établirent leur nid sur le rayon supérieur, en le construisant, comme d'habitude, avec des brindilles et de la boue, mais en lui donnant une disposition absolument différente de celle de leurs nids ordinaires : elles l'avaient approprié au local, comme des architectes qui ont à vaincre des difficultés de construction.

La même espèce d'hirondelles avait une autre fois attaché son nid aux poutres d'une remise dont la porte était toujours ouverte. M. Pommerol la ferma pour empêcher la volaille de salir et de détériorer les harnais et les voitures.

Un dialogue Monsieur.—Où, c'est empuvrez, mais il n'y a pas moyen de faire autrement. Madame.—Certes. Monsieur.—En somme, nous avions dîné trois fois chez les Balandard. Madame.—En effet, et nous ne pouvions nous dispenser. Monsieur.—Sans doute ; de quoi aurions-nous fait ? Inscrivions donc Mme Balandard pour un cadet. Madame.—Qu'est-ce que nous pourrions lui donner à Mme Balandard ? Monsieur.—Je ne sais pas, moi. Un éventail ? Madame.—Oh ! un éventail. Tu sais qu'on n'a rien de propre à moins de quinze louis. Monsieur.—Diable ! Madame.—Bah ! c'est une pilule à avaler, voilà tout. Puisque nous y avons dîné trois fois. Monsieur.—Je ne dis pas le contraire, mais c'est raide tout de même. Si encore ils avaient été bon ses dîners. Madame.—Oh ! tant à ça. Monsieur.—Le dernier surtout était d'un raté ! Sapristi ! quand on a si mal mangé que ça dans une maison, il me semble qu'avec un petit cadet de dix louis. Madame.—Oh ! certainement. Mais quoi ? Monsieur.—Une jolie parapluié ? Madame.—Tiens ; ça me rappelle que le soir de ce fameux dîner. Monsieur.—Qui était si mauvais ! Madame.—Oui. Ce soir-là en fin, il pleuvait à verse. Les Balandard n'ont pas pensé à envoyer chercher des voitures et j'ai eu une robe neuve toute trempée. Monsieur.—C'est vrai. Aussi il me semble qu'un cadet de cinq louis. Madame.—Serait plus que suffisant. Un dessus de panno. Monsieur.—Ah ! non, par exemple ! C'est moi qui n'ai pas envie de décorer le panno des Balandard !, depuis que j'ai entendu leur fille en jouer !. Madame.—Le fait est qu'elle a une façon d'écorcher Mendelssohn. Monsieur.—Et je dépenserais cent francs pour la mère d'une

Durant l'absence des hirondelles, il ouvrit une trappe qui surprenamment, donnait accès à un grenier dont la fenêtre était elle-même ouverte. Elles revinrent bientôt, semblèrent surprises, examinèrent longtemps les fentes, les fissures de la porte de la remise, et on eût dit qu'elles se concertaient. L'une d'elles, enfin, se détacha, partit "en éclaircie", pénétra par la fenêtre, revint d'abord sans avoir découvert ce chemin compliqué. Une autre tenta une nouvelle exploration et réussit à pénétrer jusqu'au nid par la trappe. La route était trouvée. Mait tout ce mariage avait duré plusieurs heures avant qu'elles se décidassent à traverser la trappe pour descendre dans la remise. Ces détournements, ces hésitations prouvaient que l'intelligence de ces oiseaux agit, cherche, compare, suivant les mêmes lois que chez les animaux supérieurs.

Les hirondelles, qui viennent s'établir dans l'intérieur des maisons laissent à leur nid une large ouverture, parce qu'elles n'ont rien à craindre ; celles qui construisent leur nid à l'extérieur, sur les appuis de fenêtres, dans les corniches, sous les avants-toits ne ménagent, au contraire, qu'une ouverture extrêmement étroite. N'est-ce pas là encore du raisonnement ? Mais voici qui est plus curieux : un moineau s'était emparé du nid d'une hirondelle ; il ne voulait pas le rendre à son propriétaire ; celui-ci invoqua ses parents, dit la foule et les menaces ne purent sans faire déguerpir l'usurpateur ; alors, les hirondelles prirent le parti de fermer en un instant l'entrée du nid avec le même mortier dont il était construit, et, en claquant le moineau, elles le rendirent ainsi fumeste au coupable sans-gêne : les hirondelles se vengent !

Une autre histoire semble attester des sentiments très complexes. Une hirondelle s'était laissé prendre une patte entre deux branches qui se touchaient et qui la tenaient fortement prisonnière. Sa ferre épaisse, elle pendait et criait. Toutes les hirondelles du voisinage se réunirent, poussant le cri d'alarme. Après une longue hésitation et un conseil tumultueux, une d'entre elles donna un coup de bec sur les branches, pour essayer de les écarter. Les autres l'imitèrent, mais le travail fut inutile, car les branches ne se déplaçaient pas. Elles prirent alors une résolution héroïque. L'hirondelle captive souffrait, dit-elle, pendant son agonie pouvait durer longtemps, lui imposer de vaines tortures. Puisqu'on n'avait pu la délivrer, elle valait pas mieux abréger ses tourments ? Comme elle tristesse, ses compagnons s'approchèrent donc de la prisonnière et la trépassèrent à coups de bec, rapidement.

Il faut assurément une certaine dose d'intelligence pour qu'un animal arrive à penser qu'il vaut mieux, après toutes les tentatives de sauvetage dénuées de succès, tuer son semblable irrévocablement condamné que de le laisser périr misérablement dans les plus atroces douleurs : la cruauté, ici, est de la pitié.

Un dialogue Monsieur.—Où, c'est empuvrez, mais il n'y a pas moyen de faire autrement. Madame.—Certes. Monsieur.—En somme, nous avions dîné trois fois chez les Balandard. Madame.—En effet, et nous ne pouvions nous dispenser. Monsieur.—Sans doute ; de quoi aurions-nous fait ? Inscrivions donc Mme Balandard pour un cadet. Madame.—Qu'est-ce que nous pourrions lui donner à Mme Balandard ? Monsieur.—Je ne sais pas, moi. Un éventail ? Madame.—Oh ! un éventail. Tu sais qu'on n'a rien de propre à moins de quinze louis. Monsieur.—Diable ! Madame.—Bah ! c'est une pilule à avaler, voilà tout. Puisque nous y avons dîné trois fois. Monsieur.—Je ne dis pas le contraire, mais c'est raide tout de même. Si encore ils avaient été bon ses dîners. Madame.—Oh ! tant à ça. Monsieur.—Le dernier surtout était d'un raté ! Sapristi ! quand on a si mal mangé que ça dans une maison, il me semble qu'avec un petit cadet de dix louis. Madame.—Oh ! certainement. Mais quoi ? Monsieur.—Une jolie parapluié ? Madame.—Tiens ; ça me rappelle que le soir de ce fameux dîner. Monsieur.—Qui était si mauvais ! Madame.—Oui. Ce soir-là en fin, il pleuvait à verse. Les Balandard n'ont pas pensé à envoyer chercher des voitures et j'ai eu une robe neuve toute trempée. Monsieur.—C'est vrai. Aussi il me semble qu'un cadet de cinq louis. Madame.—Serait plus que suffisant. Un dessus de panno. Monsieur.—Ah ! non, par exemple ! C'est moi qui n'ai pas envie de décorer le panno des Balandard !, depuis que j'ai entendu leur fille en jouer !. Madame.—Le fait est qu'elle a une façon d'écorcher Mendelssohn. Monsieur.—Et je dépenserais cent francs pour la mère d'une

UNE GREVE D'UN AUTRE GENRE Il ne s'agit pas ici d'une augmentation de salaire de huit heures de travail, ou non ? c'est bien plus sérieux, c'est une question de l'existence qui est en jeu. Jugez plutôt. Une grande manufacture de chemises dans la 2me Avenue, à New-York, appartenait à un juif. Sa femme, fanatique pour l'observation de sa religion, un jour, surprit une de ses ouvrières en train de manger un sandwich au jambon. Quel ? manger du porc dans un établissement israélite. C'est un crime impardonnable ; aussi l'audiencie comptable fit elle classer sur le chump. Mais, voilà où le fabricant de chemises doit se mordre les doigts, sans, pour cela, manger du porc ; c'est que les 35 personnes qu'il employait se sont mises en grève, prétendant, avec raison, qu'elles avaient le droit de manger ce qui peut leur plaire.

— Une révolte vient d'éclater parmi les Athéniens à Candahar. On a envoyé des troupes pour apaiser les troubles.

UNE FEMME ENTREPRENANTE. On avait déjà aux Etats-Unis la femme-avocat, la femme-médecin, la femme-dentiste, voire même la femme-électeur, mais il manquait la femme-entrepreneur. Aujourd'hui, la femme est comblée, s'il faut en croire une dépêche que nous recevons de Wellington (Ohio). Cette ville honore, en effet, de compter parmi ses habitants Mme Fannie Williams, qui a signé avec la compagnie du chemin de fer Cleveland and Wellington un contrat pour l'exécution des terrassements, sur un parcours de vingt-cinq milles, d'une ligne en construction. Cette femme-entrepreneur et entrepreneur dirige un grand nombre d'ouvriers avec un matériel considérable, chevaux, voitures, etc., et elle se tire d'affaires mieux que beaucoup d'hommes ne la feraient à sa place. Mme Williams avait, du reste, déjà fait ses preuves en exerçant dans l'Indiana un contrat important pour une autre compagnie de chemin de fer.

A LEPRE A LONDRES Un lépreux dans un marché à la viande à Londres. Dans une réunion de la commission formée à Londres dans le but d'élever un monument au père Damien qui est, comme on sait, mort de son dévouement dans une île lointaine, en suivant des lépreux, le prince de Galles a dit qu'il y avait en ce moment même un employé atteint de la lèpre dans un des marchés de Londres. Cette révélation a naturellement produit une grande sensation et déterminé une enquête. L'affirmation du prince de Galles reposait sur une déclaration du docteur Thorne, président de la Société épidémiologique, qui a constaté qu'il y a dans un des marchés à la viande de Londres un vendeur atteint de la lèpre. Interrogé par le docteur, le vendeur a tout-à-fait déclaré qu'il ne touchait jamais à la viande. Ce malheureux lépreux a déjà perdu plusieurs doigts et l'usage de ses deux pieds par l'effet de la maladie.

BISMARCK A TOUJOURS ETÉ OPPOSÉ d'une manière formelle à l'intervention des femmes dans les choses publiques ; il veut qu'elles ne s'occupent que des affaires de ménage (et il n'a pas tort, peut-être). Souvent, à cause de cela, il a offensé des dames amies par la rudesse avec laquelle il a exprimé ses idées sur le sujet. La femme de l'ambassadeur Russe, le comte Schouvaloff, se disputait continuellement avec Bismarck, et l'on raconte d'amusantes histoires sur les querelles, souvent spirituelles, qui avaient lieu entre eux. Un jour, on plâtra un soir, le Chancelier était gracieux, d'une manière remarquable. Il gourmanda, non seulement la comtesse, mais chaque dame dans le salon, d'une manière très brutale. En sortant de l'appartement, Bismarck rencontra dans le corridor un de ces gros matins russes, qui se mit à aboyer contre le chancelier. La comtesse de Schouvaloff, trouvant la porte, cria, d'une manière effrontée : "Prince Bismarck, ne mordez pas mon chien !"

UN DIALOGUE Monsieur.—Où, c'est empuvrez, mais il n'y a pas moyen de faire autrement. Madame.—Certes. Monsieur.—En somme, nous avions dîné trois fois chez les Balandard. Madame.—En effet, et nous ne pouvions nous dispenser. Monsieur.—Sans doute ; de quoi aurions-nous fait ? Inscrivions donc Mme Balandard pour un cadet. Madame.—Qu'est-ce que nous pourrions lui donner à Mme Balandard ? Monsieur.—Je ne sais pas, moi. Un éventail ? Madame.—Oh ! un éventail. Tu sais qu'on n'a rien de propre à moins de quinze louis. Monsieur.—Diable ! Madame.—Bah ! c'est une pilule à avaler, voilà tout. Puisque nous y avons dîné trois fois. Monsieur.—Je ne dis pas le contraire, mais c'est raide tout de même. Si encore ils avaient été bon ses dîners. Madame.—Oh ! tant à ça. Monsieur.—Le dernier surtout était d'un raté ! Sapristi ! quand on a si mal mangé que ça dans une maison, il me semble qu'avec un petit cadet de dix louis. Madame.—Oh ! certainement. Mais quoi ? Monsieur.—Une jolie parapluié ? Madame.—Tiens ; ça me rappelle que le soir de ce fameux dîner. Monsieur.—Qui était si mauvais ! Madame.—Oui. Ce soir-là en fin, il pleuvait à verse. Les Balandard n'ont pas pensé à envoyer chercher des voitures et j'ai eu une robe neuve toute trempée. Monsieur.—C'est vrai. Aussi il me semble qu'un cadet de cinq louis. Madame.—Serait plus que suffisant. Un dessus de panno. Monsieur.—Ah ! non, par exemple ! C'est moi qui n'ai pas envie de décorer le panno des Balandard !, depuis que j'ai entendu leur fille en jouer !. Madame.—Le fait est qu'elle a une façon d'écorcher Mendelssohn. Monsieur.—Et je dépenserais cent francs pour la mère d'une

UNE FEMME ENTREPRENANTE. On avait déjà aux Etats-Unis la femme-avocat, la femme-médecin, la femme-dentiste, voire même la femme-électeur, mais il manquait la femme-entrepreneur. Aujourd'hui, la femme est comblée, s'il faut en croire une dépêche que nous recevons de Wellington (Ohio). Cette ville honore, en effet, de compter parmi ses habitants Mme Fannie Williams, qui a signé avec la compagnie du chemin de fer Cleveland and Wellington un contrat pour l'exécution des terrassements, sur un parcours de vingt-cinq milles, d'une ligne en construction. Cette femme-entrepreneur et entrepreneur dirige un grand nombre d'ouvriers avec un matériel considérable, chevaux, voitures, etc., et elle se tire d'affaires mieux que beaucoup d'hommes ne la feraient à sa place. Mme Williams avait, du reste, déjà fait ses preuves en exerçant dans l'Indiana un contrat important pour une autre compagnie de chemin de fer.

A LEPRE A LONDRES Un lépreux dans un marché à la viande à Londres. Dans une réunion de la commission formée à Londres dans le but d'élever un monument au père Damien qui est, comme on sait, mort de son dévouement dans une île lointaine, en suivant des lépreux, le prince de Galles a dit qu'il y avait en ce moment même un employé atteint de la lèpre dans un des marchés de Londres. Cette révélation a naturellement produit une grande sensation et déterminé une enquête. L'affirmation du prince de Galles reposait sur une déclaration du docteur Thorne, président de la Société épidémiologique, qui a constaté qu'il y a dans un des marchés à la viande de Londres un vendeur atteint de la lèpre. Interrogé par le docteur, le vendeur a tout-à-fait déclaré qu'il ne touchait jamais à la viande. Ce malheureux lépreux a déjà perdu plusieurs doigts et l'usage de ses deux pieds par l'effet de la maladie.

BISMARCK A TOUJOURS ETÉ OPPOSÉ d'une manière formelle à l'intervention des femmes dans les choses publiques ; il veut qu'elles ne s'occupent que des affaires de ménage (et il n'a pas tort, peut-être). Souvent, à cause de cela, il a offensé des dames amies par la rudesse avec laquelle il a exprimé ses idées sur le sujet. La femme de l'ambassadeur Russe, le comte Schouvaloff, se disputait continuellement avec Bismarck, et l'on raconte d'amusantes histoires sur les querelles, souvent spirituelles, qui avaient lieu entre eux. Un jour, on plâtra un soir, le Chancelier était gracieux, d'une manière remarquable. Il gourmanda, non seulement la comtesse, mais chaque dame dans le salon, d'une manière très brutale. En sortant de l'appartement, Bismarck rencontra dans le corridor un de ces gros matins russes, qui se mit à aboyer contre le chancelier. La comtesse de Schouvaloff, trouvant la porte, cria, d'une manière effrontée : "Prince Bismarck, ne mordez pas mon chien !"

UN DIALOGUE Monsieur.—Où, c'est empuvrez, mais il n'y a pas moyen de faire autrement. Madame.—Certes. Monsieur.—En somme, nous avions dîné trois fois chez les Balandard. Madame.—En effet, et nous ne pouvions nous dispenser. Monsieur.—Sans doute ; de quoi aurions-nous fait ? Inscrivions donc Mme Balandard pour un cadet. Madame.—Qu'est-ce que nous pourrions lui donner à Mme Balandard ? Monsieur.—Je ne sais pas, moi. Un éventail ? Madame.—Oh ! un éventail. Tu sais qu'on n'a rien de propre à moins de quinze louis. Monsieur.—Diable ! Madame.—Bah ! c'est une pilule à avaler, voilà tout. Puisque nous y avons dîné trois fois. Monsieur.—Je ne dis pas le contraire, mais c'est raide tout de même. Si encore ils avaient été bon ses dîners. Madame.—Oh ! tant à ça. Monsieur.—Le dernier surtout était d'un raté ! Sapristi ! quand on a si mal mangé que ça dans une maison, il me semble qu'avec un petit cadet de dix louis. Madame.—Oh ! certainement. Mais quoi ? Monsieur.—Une jolie parapluié ? Madame.—Tiens ; ça me rappelle que le soir de ce fameux dîner. Monsieur.—Qui était si mauvais ! Madame.—Oui. Ce soir-là en fin, il pleuvait à verse. Les Balandard n'ont pas pensé à envoyer chercher des voitures et j'ai eu une robe neuve toute trempée. Monsieur.—C'est vrai. Aussi il me semble qu'un cadet de cinq louis. Madame.—Serait plus que suffisant. Un dessus de panno. Monsieur.—Ah ! non, par exemple ! C'est moi qui n'ai pas envie de décorer le panno des Balandard !, depuis que j'ai entendu leur fille en jouer !. Madame.—Le fait est qu'elle a une façon d'écorcher Mendelssohn. Monsieur.—Et je dépenserais cent francs pour la mère d'une

UNE GREVE D'UN AUTRE GENRE Il ne s'agit pas ici d'une augmentation de salaire de huit heures de travail, ou non ? c'est bien plus sérieux, c'est une question de l'existence qui est en jeu. Jugez plutôt. Une grande manufacture de chemises dans la 2me Avenue, à New-York, appartenait à un juif. Sa femme, fanatique pour l'observation de sa religion, un jour, surprit une de ses ouvrières en train de manger un sandwich au jambon. Quel ? manger du porc dans un établissement israélite. C'est un crime impardonnable ; aussi l'audiencie comptable fit elle classer sur le chump. Mais, voilà où le fabricant de chemises doit se mordre les doigts, sans, pour cela, manger du porc ; c'est que les 35 personnes qu'il employait se sont mises en grève, prétendant, avec raison, qu'elles avaient le droit de manger ce qui peut leur plaire.

jeune personne qui s'écorche un des plus grands génies de la musique dans la vie. Une boîte de bombes de cinquante francs, voilà tout ce que ça vaut. Madame.—Et encore ? Monsieur.—Tu as encore ; et encore... Car, enfin, Mme Balandard n'est ni jeune ni jolie. Madame.—C'est l'empêche pas d'avoir des prétentions. Monsieur.—Où ! Eh bien ! elle aura un sac de charbon de vingt francs. Ça lui apprendra à faire des manières. Madame.—Et à tromper son mari ? Monsieur.—Elle trompe son mari ? Ah ! mais alors, une carte, une simple carte. Nous ne pouvons pas encourager le vice. Madame.—C'est peut-être. Tu ne sais pas, Mme Balandard n'a envoyé une bagne ravissante. Monsieur.—Ce n'est pas la même chose, chère amie, nous nous avions dîné trois fois chez eux. Il faut bien qu'il nous rende notre politesse. RAOUL TOCQUÉ

UNE FEMME ENTREPRENANTE. On avait déjà aux Etats-Unis la femme-avocat, la femme-médecin, la femme-dentiste, voire même la femme-électeur, mais il manquait la femme-entrepreneur. Aujourd'hui, la femme est comblée, s'il faut en croire une dépêche que nous recevons de Wellington (Ohio). Cette ville honore, en effet, de compter parmi ses habitants Mme Fannie Williams, qui a signé avec la compagnie du chemin de fer Cleveland and Wellington un contrat pour l'exécution des terrassements, sur un parcours de vingt-cinq milles, d'une ligne en construction. Cette femme-entrepreneur et entrepreneur dirige un grand nombre d'ouvriers avec un matériel considérable, chevaux, voitures, etc., et elle se tire d'affaires mieux que beaucoup d'hommes ne la feraient à sa place. Mme Williams avait, du reste, déjà fait ses preuves en exerçant dans l'Indiana un contrat important pour une autre compagnie de chemin de fer.

A LEPRE A LONDRES Un lépreux dans un marché à la viande à Londres. Dans une réunion de la commission formée à Londres dans le but d'élever un monument au père Damien qui est, comme on sait, mort de son dévouement dans une île lointaine, en suivant des lépreux, le prince de Galles a dit qu'il y avait en ce moment même un employé atteint de la lèpre dans un des marchés de Londres. Cette révélation a naturellement produit une grande sensation et déterminé une enquête. L'affirmation du prince de Galles reposait sur une déclaration du docteur Thorne, président de la Société épidémiologique, qui a constaté qu'il y a dans un des marchés à la viande de Londres un vendeur atteint de la lèpre. Interrogé par le docteur, le vendeur a tout-à-fait déclaré qu'il ne touchait jamais à la viande. Ce malheureux lépreux a déjà perdu plusieurs doigts et l'usage de ses deux pieds par l'effet de la maladie.

BISMARCK A TOUJOURS ETÉ OPPOSÉ d'une manière formelle à l'intervention des femmes dans les choses publiques ; il veut qu'elles ne s'occupent que des affaires de ménage (et il n'a pas tort, peut-être). Souvent, à cause de cela, il a offensé des dames amies par la rudesse avec laquelle il a exprimé ses idées sur le sujet. La femme de l'ambassadeur Russe, le comte Schouvaloff, se disputait continuellement avec Bismarck, et l'on raconte d'amusantes histoires sur les querelles, souvent spirituelles, qui avaient lieu entre eux. Un jour, on plâtra un soir, le Chancelier était gracieux, d'une manière remarquable. Il gourmanda, non seulement la comtesse, mais chaque dame dans le salon, d'une manière très brutale. En sortant de l'appartement, Bismarck rencontra dans le corridor un de ces gros matins russes, qui se mit à aboyer contre le chancelier. La comtesse de Schouvaloff, trouvant la porte, cria, d'une manière effrontée : "Prince Bismarck, ne mordez pas mon chien !"

UN DIALOGUE Monsieur.—Où, c'est empuvrez, mais il n'y a pas moyen de faire autrement. Madame.—Certes. Monsieur.—En somme, nous avions dîné trois fois chez les Balandard. Madame.—En effet, et nous ne pouvions nous dispenser. Monsieur.—Sans doute ; de quoi aurions-nous fait ? Inscrivions donc Mme Balandard pour un cadet. Madame.—Qu'est-ce que nous pourrions lui donner à Mme Balandard ? Monsieur.—Je ne sais pas, moi. Un éventail ? Madame.—Oh ! un éventail. Tu sais qu'on n'a rien de propre à moins de quinze louis. Monsieur.—Diable ! Madame.—Bah ! c'est une pilule à avaler, voilà tout. Puisque nous y avons dîné trois fois. Monsieur.—Je ne dis pas le contraire, mais c'est raide tout de même. Si encore ils avaient été bon ses dîners. Madame.—Oh ! tant à ça. Monsieur.—Le dernier surtout était d'un raté ! Sapristi ! quand on a si mal mangé que ça dans une maison, il me semble qu'avec un petit cadet de dix louis. Madame.—Oh ! certainement. Mais quoi ? Monsieur.—Une jolie parapluié ? Madame.—Tiens ; ça me rappelle que le soir de ce fameux dîner. Monsieur.—Qui était si mauvais ! Madame.—Oui. Ce soir-là en fin, il pleuvait à verse. Les Balandard n'ont pas pensé à envoyer chercher des voitures et j'ai eu une robe neuve toute trempée. Monsieur.—C'est vrai. Aussi il me semble qu'un cadet de cinq louis. Madame.—Serait plus que suffisant. Un dessus de panno. Monsieur.—Ah ! non, par exemple ! C'est moi qui n'ai pas envie de décorer le panno des Balandard !, depuis que j'ai entendu leur fille en jouer !. Madame.—Le fait est qu'elle a une façon d'écorcher Mendelssohn. Monsieur.—Et je dépenserais cent francs pour la mère d'une

UNE GREVE D'UN AUTRE GENRE Il ne s'agit pas ici d'une augmentation de salaire de huit heures de travail, ou non ? c'est bien plus sérieux, c'est une question de l'existence qui est en jeu. Jugez plutôt. Une grande manufacture de chemises dans la 2me Avenue, à New-York, appartenait à un juif. Sa femme, fanatique pour l'observation de sa religion, un jour, surprit une de ses ouvrières en train de manger un sandwich au jambon. Quel ? manger du porc dans un établissement israélite. C'est un crime impardonnable ; aussi l'audiencie comptable fit elle classer sur le chump. Mais, voilà où le fabricant de chemises doit se mordre les doigts, sans, pour cela, manger du porc ; c'est que les 35 personnes qu'il employait se sont mises en grève, prétendant, avec raison, qu'elles avaient le droit de manger ce qui peut leur plaire.

UNE FEMME ENTREPRENANTE. On avait déjà aux Etats-Unis la femme-avocat, la femme-médecin, la femme-dentiste, voire même la femme-électeur, mais il manquait la femme-entrepreneur. Aujourd'hui, la femme est comblée, s'il faut en croire une dépêche que nous recevons de Wellington (Ohio). Cette ville honore, en effet, de compter parmi ses habitants Mme Fannie Williams, qui a signé avec la compagnie du chemin de fer Cleveland and Wellington un contrat pour l'exécution des terrassements, sur un parcours de vingt-cinq milles, d'une ligne en construction. Cette femme-entrepreneur et entrepreneur dirige un grand nombre d'ouvriers avec un matériel considérable, chevaux, voitures, etc., et elle se tire d'affaires mieux que beaucoup d'hommes ne la feraient à sa place. Mme Williams avait, du reste, déjà fait ses preuves en exerçant dans l'Indiana un contrat important pour une autre compagnie de chemin de fer.

A LEPRE A LONDRES Un lépreux dans un marché à la viande à Londres. Dans une réunion de la commission formée à Londres dans le but d'élever un monument au père Damien qui est, comme on sait, mort de son dévouement dans une île lointaine, en suivant des lépreux, le prince de Galles a dit qu'il y avait en ce moment même un employé atteint de la lèpre dans un des marchés de Londres. Cette révélation a naturellement produit une grande sensation et déterminé une enquête. L'affirmation du prince de Galles reposait sur une déclaration du docteur Thorne, président de la Société épidémiologique, qui a constaté qu'il y a dans un des marchés à la viande de Londres un vendeur atteint de la lèpre. Interrogé par le docteur, le vendeur a tout-à-fait déclaré qu'il ne touchait jamais à la viande. Ce malheureux lépreux a déjà perdu plusieurs doigts et l'usage de ses deux pieds par l'effet de la maladie.

BISMARCK A TOUJOURS ETÉ OPPOSÉ d'une manière formelle à l'intervention des femmes dans les choses publiques ; il veut qu'elles ne s'occupent que des affaires de ménage (et il n'a pas tort, peut-être). Souvent, à cause de cela, il a offensé des dames amies par la rudesse avec laquelle il a exprimé ses idées sur le sujet. La femme de l'ambassadeur Russe, le comte Schouvaloff, se disputait continuellement avec Bismarck, et l'on raconte d'amusantes histoires sur les querelles, souvent spirituelles, qui avaient lieu entre eux. Un jour, on plâtra un soir, le Chancelier était gracieux, d'une manière remarquable. Il gourmanda, non seulement la comtesse, mais chaque dame dans le salon, d'une manière très brutale. En sortant de l'appartement, Bismarck rencontra dans le corridor un de ces gros matins russes, qui se mit à aboyer contre le chancelier. La comtesse de Schouvaloff, trouvant la porte, cria, d'une manière effrontée : "Prince Bismarck, ne mordez pas mon chien !"

UN DIALOGUE Monsieur.—Où, c'est empuvrez, mais il n'y a pas moyen de faire autrement. Madame.—Certes. Monsieur.—En somme, nous avions dîné trois fois chez les Balandard. Madame.—En effet, et nous ne pouvions nous dispenser. Monsieur.—Sans doute ; de quoi aurions-nous fait ? Inscrivions donc Mme Balandard pour un cadet. Madame.—Qu'est-ce que nous pourrions lui donner à Mme Balandard ? Monsieur.—Je ne sais pas, moi. Un éventail ? Madame.—Oh ! un éventail. Tu sais qu'on n'a rien de propre à moins de quinze louis. Monsieur.—Diable ! Madame.—Bah ! c'est une pilule à avaler, voilà tout. Puisque nous y avons dîné trois fois. Monsieur.—Je ne dis pas le contraire, mais c'est raide tout de même. Si encore ils avaient été bon ses dîners. Madame.—Oh ! tant à ça. Monsieur.—Le dernier surtout était d'un raté ! Sapristi ! quand on a si mal mangé que ça dans une maison, il me semble qu'avec un petit cadet de dix louis. Madame.—Oh ! certainement. Mais quoi ? Monsieur.—Une jolie parapluié ? Madame.—Tiens ; ça me rappelle que le soir de ce fameux dîner. Monsieur.—Qui était si mauvais ! Madame.—Oui. Ce soir-là en fin, il pleuvait à verse. Les Balandard n'ont pas pensé à envoyer chercher des voitures et j'ai eu une robe neuve toute trempée. Monsieur.—C'est vrai. Aussi il me semble qu'un cadet de cinq louis. Madame.—Serait plus que suffisant. Un dessus de panno. Monsieur.—Ah ! non, par exemple ! C'est moi qui n'ai pas envie de décorer le panno des Balandard !, depuis que j'ai entendu leur fille en jouer !. Madame.—Le fait est qu'elle a une façon d'écorcher Mendelssohn. Monsieur.—Et je dépenserais cent francs pour la mère d'une

UNE GREVE D'UN AUTRE GENRE Il ne s'agit pas ici d'une augmentation de salaire de huit heures de travail, ou non ? c'est bien plus sérieux, c'est une question de l'existence qui est en jeu. Jugez plutôt. Une grande manufacture de chemises dans la 2me Avenue, à New-York, appartenait à un juif. Sa femme, fanatique pour l'observation de sa religion, un jour, surprit une de ses ouvrières en train de manger un sandwich au jambon. Quel ? manger du porc dans un établissement israélite. C'est un crime impardonnable ; aussi l'audiencie comptable fit elle classer sur le chump. Mais, voilà où le fabricant de chemises doit se mordre les doigts, sans, pour cela, manger du porc ; c'est que les 35 personnes qu'il employait se sont mises en grève, prétendant, avec raison, qu'elles avaient le droit de manger ce qui peut leur plaire.

UNE FEMME ENTREPRENANTE. On avait déjà aux Etats-Unis la femme-avocat, la femme-médecin, la femme-dentiste, voire même la femme-électeur, mais il manquait la femme-entrepreneur. Aujourd'hui, la femme est comblée, s'il faut en croire une dépêche que nous recevons de Wellington (Ohio). Cette ville honore, en effet, de compter parmi ses habitants Mme Fannie Williams, qui a signé avec la compagnie du chemin de fer Cleveland and Wellington un contrat pour l'exécution des terrassements, sur un parcours de vingt-cinq milles, d'une ligne en construction. Cette femme-entrepreneur et entrepreneur dirige un grand nombre d'ouvriers avec un matériel considérable, chevaux, voitures, etc., et elle se tire d'affaires mieux que beaucoup d'hommes ne la feraient à sa place. Mme Williams avait, du reste, déjà fait ses preuves en exerçant dans l'Indiana un contrat important pour une autre compagnie de chemin de fer.

A LEPRE A LONDRES Un lépreux dans un marché à la viande à Londres. Dans une réunion de la commission formée à Londres dans le but d'élever un monument au père Damien qui est, comme on sait, mort de son dévouement dans une île lointaine, en suivant des lépreux, le prince de Galles a dit qu'il y avait en ce moment même un employé atteint de la lèpre dans un des marchés de Londres. Cette révélation a naturellement produit une grande sensation et déterminé une enquête. L'affirmation du prince de Galles reposait sur une déclaration du docteur Thorne, président de la Société épidémiologique, qui a constaté qu'il y a dans un des marchés à la viande de Londres un vendeur atteint de la lèpre. Interrogé par le docteur, le vendeur a tout-à-fait déclaré qu'il ne touchait jamais à la viande. Ce malheureux lépreux a déjà perdu plusieurs doigts et l'usage de ses deux pieds par l'effet de la maladie.

BISMARCK A TOUJOURS ETÉ OPPOSÉ d'une manière formelle à l'intervention des femmes dans les choses publiques ; il veut qu'elles ne s'occupent que des affaires de ménage (et il n'a pas tort, peut-être). Souvent, à cause de cela, il a offensé des dames amies par la rudesse avec laquelle il a exprimé ses idées sur le sujet. La femme de l'ambassadeur Russe, le comte Schouvaloff, se disputait continuellement avec Bismarck, et l'on raconte d'amusantes histoires sur les querelles, souvent spirituelles, qui avaient lieu entre eux. Un jour, on plâtra un soir, le Chancelier était gracieux, d'une manière remarquable. Il gourmanda, non seulement la comtesse, mais chaque dame dans le salon, d'une manière très brutale. En sortant de l'appartement, Bismarck rencontra dans le corridor un de ces gros matins russes, qui se mit à aboyer contre le chancelier. La comtesse de Schouvaloff, trouvant la porte, cria, d'une manière effrontée : "Prince Bismarck, ne mordez pas mon chien !"

UN DIALOGUE Monsieur.—Où, c'est empuvrez, mais il n'y a pas moyen de faire autrement. Madame.—Certes. Monsieur.—En somme, nous avions dîné trois fois chez les Balandard. Madame.—En effet, et nous ne pouvions nous dispenser. Monsieur.—Sans doute ; de quoi aurions-nous fait ? Inscrivions donc Mme Balandard pour un cadet. Madame.—Qu'est-ce que nous pourrions lui donner à Mme Balandard ? Monsieur.—Je ne sais pas, moi. Un éventail ? Madame.—Oh ! un éventail. Tu sais qu'on n'a rien de propre à moins de quinze louis. Monsieur.—Diable ! Madame.—Bah ! c'est une pilule à avaler, voilà tout. Puisque nous y avons dî